

# UN PROJET POUR NOTRE TERRITOIRE



**2020**  
**2030**

# Un projet de territoire : pour quoi faire ?

Le projet de territoire 2015-2020 touche bientôt à sa fin, et le territoire agglo-yonnais devra bientôt relever de nouveaux défis pour poursuivre son développement maîtrisé et équilibré, au service de tous les habitants.

À travers la démarche "projet de territoire", La Roche-sur-Yon Agglomération a initié un travail prospectif et de réflexion sur l'avenir du territoire pour répondre aux nouveaux enjeux stratégiques et partagés.

Des enjeux économiques pour maintenir et développer l'emploi sur le territoire, des enjeux environnementaux en lien avec la transition écologique qui s'engage, des enjeux sociétaux face au vieillissement des populations et la volonté d'une participation accrue des citoyens usagers à la décision politique.

Le projet de territoire 2030 porte cette triple ambition. Ce document interroge les besoins, les grands axes de réflexion et perspectives pour le territoire, au-delà des strictes compétences communautaires.

*Une démarche pour une vision dynamique et prospective, unitaire et solidaire du territoire communautaire, forte de son état d'esprit, un esprit d'appartenance et une identité agglo-yonnaise.*

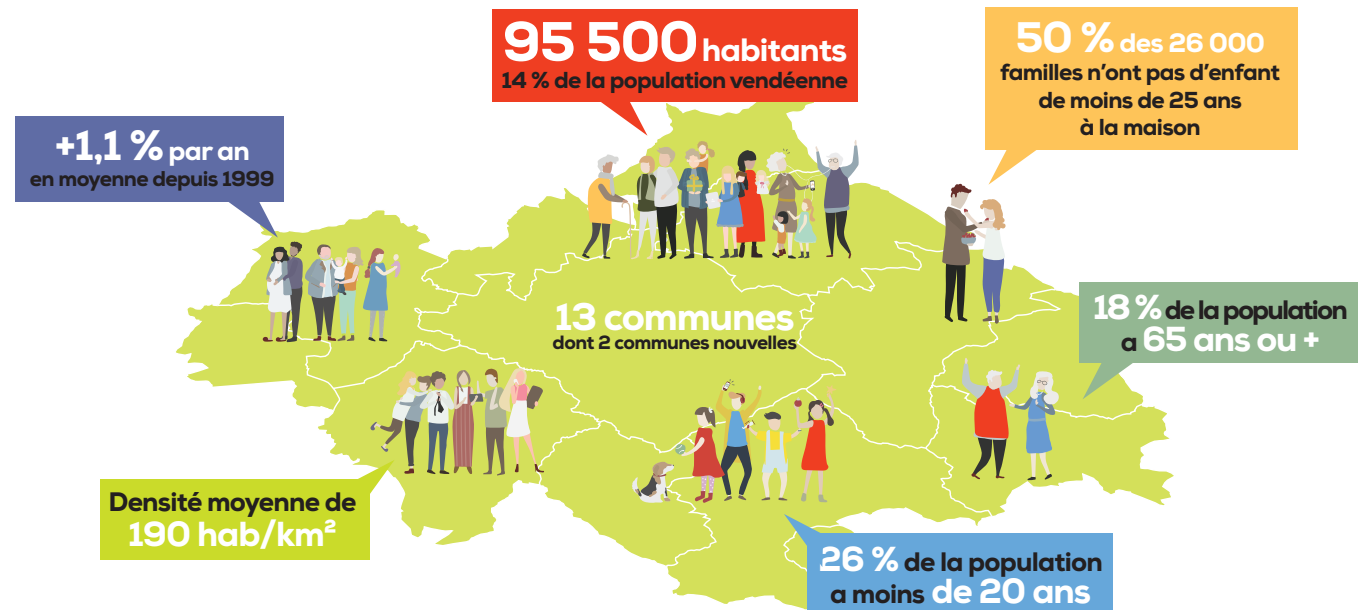


## Sommaire

Diagnostic du territoire.....	4   5
Une vision commune pour le territoire.....	6   7
Un projet structuré autour de 5 grands axes.....	8   9
<b>AXE 1</b>	
L'agglo capitale innovante et apprenante pour l'emploi.....	10   11
<b>AXE 2</b>	
L'Agglo capitale facile à vivre.....	12   13
<b>AXE 3</b>	
L'Agglo capitale du bien-être à tous les âges.....	14   15
<b>AXE 4</b>	
L'agglo capitale de la transition écologique.....	16   17
<b>AXE 5</b>	
L'agglo capitale à toutes les échelles.....	18   19
Conclusion.....	20

# Diagnostic du territoire

## DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE



## ATTRACTIVITÉ ET DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE



## SOLIDARITÉ/SOCIAL

**8 %** de la population de 75 ans ou plus (dont 86 % vivent encore à leur domicile)

Un ratio aidants/aidés assez élevé : **7,8 entre les 50-64 ans et les 85 ans ou plus** (contre 6,3 et 6,8 en moyennes régionale et nationale)

Taux d'activité de **74 %**

Faible taux de chômage : **6,9 %** sur le 4<sup>e</sup> trimestre 2018 (contre 7,2 % et 8,8 % en moyennes régionale et nationale)

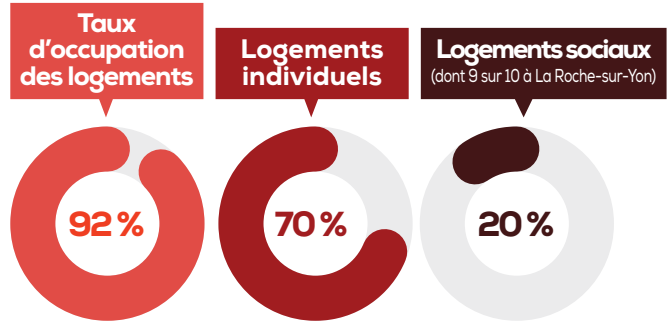
**4 800** demandeurs d'emploi fin mars 2019

**11 %** de la population vit sous le seuil de pauvreté (1 015 €/mois/unité de consommation, en 2015)

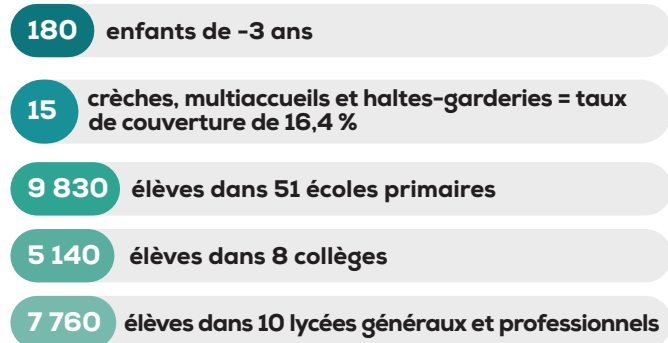


## LOGEMENT

**47 000** logements sur l'Agglomération  
**3 600** demandeurs de logement social

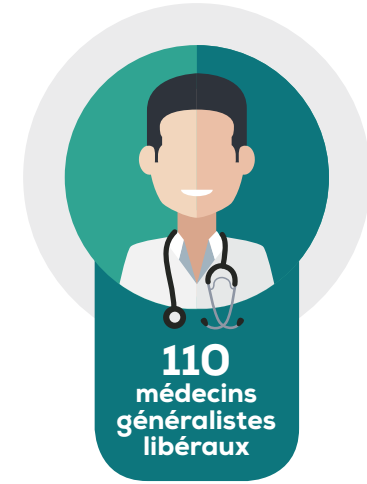


## PETITE ENFANCE / ÉDUCATION

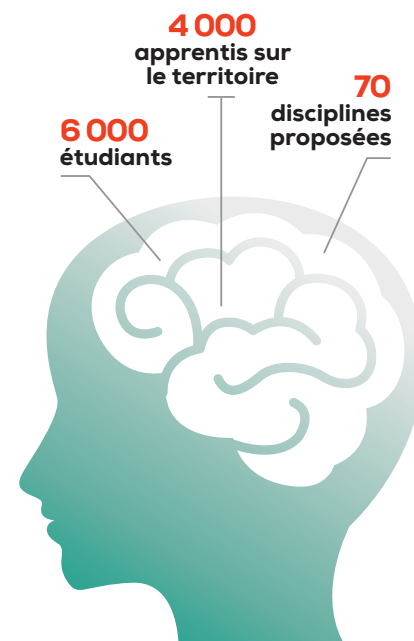


## SANTÉ

**3** maisons de santé pluri-professionnelles  
**1** centre municipal de santé



## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



## FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

- + Positionnement géographique et stratégique**
  - Le territoire est situé au cœur du département de la Vendée.
  - Une parfaite accessibilité routière (réseau dense et de qualité), ferroviaire, et aérienne...
  - Services administratifs, équipements culturels et sportifs de la capitale vendéenne.
- + Dynamique démographique**
  - Une ville centre : La Roche-sur-Yon qui se place parmi les villes moyennes du Grand Ouest les plus dynamiques démographiquement.
  - 1<sup>ère</sup> communauté d'agglomération du département avec 95 500 habitants (population municipale au 01/01/2016, publiée au 27/12/2018).
  - Croissance démographique : solde naturel stable depuis 15 ans + solde migratoire positif (attractivité résidentielle).
- + Dynamique économique**
  - Un tissu d'entreprises de renommée nationale et internationale qui participe à l'attractivité économique du territoire.
  - Un territoire innovant, qui contribue à la renommée du modèle économique vendéen, fort notamment de ses filières numérique et robotique.
  - Le développement de l'enseignement supérieur dans le cadre du Schéma local de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, en adéquation avec les besoins des entreprises.
- + Dynamique de territoire**
  - Dynamique démographique + économique = Moteur du développement territorial.
  - Mixité sociale et générationnelle.
  - Besoin de nouveaux équipements, logements, emplois et services en adéquation avec l'évolution des besoins des usagers.
- Démographie médicale préoccupante**
  - Une densité très légèrement supérieure à la moyenne départementale mais en forte baisse.
  - Une démographie médicale vieillissante (forte proportion des +55 ans).
  - Le territoire est aujourd'hui repéré comme fragilisé.
- Pôles commerciaux en perte de vitalité**
  - Des pôles commerciaux de proximité nombreux, mais en perte de vitalité, notamment dans les centres bourg.
  - La redynamisation du commerce de centre-ville et des centres bourg est une priorité politique forte.
- Démographie et part des seniors**
  - La population des seniors est très importante sur le territoire et poursuit son évolution à la hausse.
  - Importance de la prise en compte des politiques de maintien à domicile et de traitement de la dépendance face au vieillissement et à la gérontocroissance.



# Une vision commune pour le territoire

## ÉTAPE 1 → Projet de territoire 2015-2020

Inscrivant le territoire dans une dynamique de progrès, l'Agglomération a associé ses 13 communes membres pour partager un projet de territoire 2015-2020.

Validé en avril 2015, il avait pour principes fondamentaux :

- › la complémentarité du bloc communal et la solidarité dictée par l'intérêt général
- › la satisfaction des besoins des habitants à tous les âges
- › le développement du territoire : économie performante, aménagement équilibré, solidarité accrue et cadre de vie rénové

Avec 2 orientations majeures › renforcer l'attractivité du territoire et la qualité de vie des aggro-yonnais et 6 axes stratégiques :

- 1 Développer l'attractivité économique
- 2 Renforcer le maillage du territoire / équipements et services
- 3 Soutenir les familles
- 4 Favoriser l'accès au sport et à la culture
- 5 Poursuivre un développement durable, de qualité, vers une transition énergétique
- 6 Renforcer la notoriété-identité du territoire

## ÉTAPE 2 → Orientations du futur projet de territoire 2020-2030

Les grands axes du futur projet de territoire répondent à des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. Ils prennent en compte des préoccupations émergées et partagées sur l'ensemble du territoire :

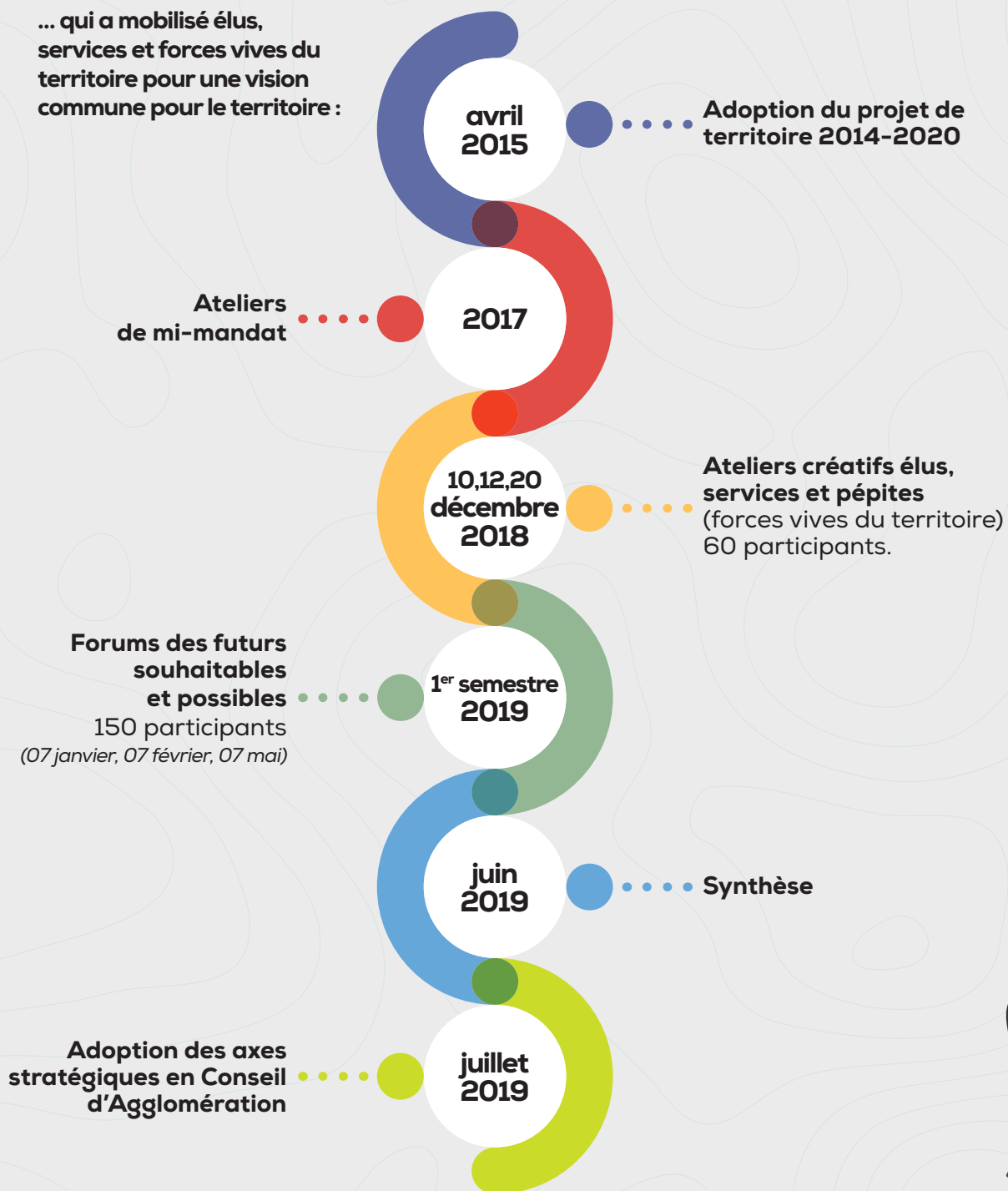
- › la raréfaction des ressources et la nécessaire poursuite de la mutualisation
- › la complémentarité et la solidarité entre les territoires
- › le nécessaire maintien de la qualité et de la proximité des services et équipements
- › une communication qui associe davantage les habitants à l'élaboration des projets communautaires
- › l'évolution du contexte législatif local : renforcement des EPCI et renouvellement de la carte intercommunale, consolidation de compétences et stratégies à l'échelle régionale...



# Une démarche participative et partagée

2020  
2030

... qui a mobilisé élus, services et forces vives du territoire pour une vision commune pour le territoire :



# Un projet structuré autour de 5 grands axes

## AXE 1

### L'AGGLO CAPITALE INNOVANTE ET APPRENANTE POUR L'EMPLOI

1. Attirer les entrepreneurs, les entreprises et les salariés
2. Soutenir localement la création d'entreprises et d'emplois
3. Faire de la formation et l'enseignement supérieur un des moteurs de l'émergence de nouveaux emplois et de maintien des emplois actuels
4. Faire de notre Agglo une terre d'innovation
5. Faire de l'Agglo une destination touristique
6. Préserver notre modèle agricole et nos capacités de production
7. Partager notre vision d'un modèle économique alliant performance et responsabilité sociétale et environnementale
8. Faire de l'Économie sociale et solidaire un des modèles économiques déterminants

## AXE 2

### L'AGGLO CAPITALE FACILE À VIVRE

1. Réaffirmer l'attractivité stratégique de la ville centre en redynamisant son cœur de ville
2. Préserver et garantir des cœurs de bourg vivants
3. Maîtriser l'étalement urbain
4. Systématiser la dimension intergénérationnelle dans nos espaces publics
5. Réinventer la mobilité au quotidien pour permettre à chacun de moins prendre sa voiture
6. Repenser ensemble le commerce et le service de proximité
7. Faire du numérique une opportunité et non une source d'exclusion

## AXE 3

### L'AGGLO CAPITALE DU BIEN-ÊTRE À TOUS LES ÂGES

1. Réaffirmer nos valeurs d'entraide et de coopération au nom des solidarités et de la cohésion sociale
2. Adapter notre Agglo au grand âge et à la dépendance
3. Garantir l'égalité des chances entre jeunes et lutter contre les déséquilibres territoriaux et sociaux
4. Faire de la santé une priorité transversale à toutes les politiques publiques
5. Garantir un accès large aux sports, à la culture et aux loisirs
6. Devenir un territoire de l'engagement de chacun (associations, entreprises, collectifs...)

# Projet de territoire

## AXE 5

### L'AGGLO CAPITALE À TOUTES LES ÉCHELLES

1. Faire vivre le profil de coopération entre l'Agglo et les communes membres, au nom d'un avenir commun
2. Impliquer les habitants par une démarche globale de participation
3. Concevoir un modèle de coopération efficace avec les territoires voisins
4. Promouvoir l'identité et la notoriété du territoire à l'échelle de l'Agglo, en Vendée et au-delà

## AXE 4

### L'AGGLO CAPITALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Habiter un territoire sobre en énergie, producteur d'énergies renouvelables et engagé dans la transition énergétique
2. Bien nourrir notre population par une alimentation de qualité et de proximité
3. Promouvoir un mode de vie, une production et une consommation responsables
4. Préserver notre biodiversité et nos écosystèmes naturels





# L'Agglo, capitale innovante et apprenante pour l'emploi

## OBJECTIFS

1. Attirer les entrepreneurs, les entreprises et les salariés, grâce à des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées.
2. Soutenir localement la création d'entreprises et d'emplois
3. Faire de la formation et l'enseignement supérieur un des moteurs de l'émergence de nouveaux emplois et de maintien des emplois actuels
4. Faire de notre Agglo une terre d'innovation, ouverte aux nouvelles filières et aux créateurs
5. Faire de l'Agglo une destination touristique dans une Vendée touristique.
6. Préserver notre modèle agricole et nos capacités de production
7. Partager notre vision d'un modèle économique alliant performance et responsabilité sociétale et environnementale
8. Faire de l'Économie sociale et solidaire un des modèles économiques déterminants au service du pouvoir d'achat et de la qualité de vie des habitants

## RÉALISATIONS PHARES 2014-2020

- › Aménagement de Zones d'activités économiques (Acti Sud, extension la Folie, Éraudière avec le Jardin d'affaires) et implantation d'entreprises (dont La Boulangerie et Lattonedil)
- › Confortation des filières d'excellence numérique et robotique (dont développement de la LOCO numérique, Coupe robotique de France et d'Europe, convention d'affaires robotique)
- › Accueil de Polytech sur le territoire (réseaux et télécommunications)
- › Développement de l'aéroport des Ajoncs
- › Mise en œuvre de nouveaux dispositifs en faveur de l'insertion et de l'emploi (Bus de l'emploi, Emploi à la Folie)

## → Quel modèle de développement pour les Zones d'activités économiques ?

### OBJECTIFS

#### Au regard de :

- › la raréfaction globale des ressources foncières,
- › la nécessaire réduction de la consommation d'espace face à l'étalement urbain
- › d'un contexte d'attractivité économique pérenne générant des besoins de foncier économique, de soutien à la création d'entreprise et à l'innovation,
- › de la Responsabilité sociétale et environnementale des entreprises,

››› quelle évolution, quel mode de développement des ZAE envisager à 10 ans ? Comment l'organiser en concertation avec le monde agricole, comment les moderniser, imaginer la réversibilité des espaces occupés ?

### OPÉRATIONS STRUCTURANTES PROPOSÉES AU PPI 2021-2026

- › Nouveau schéma de développement des Zones d'activités économiques
- › Extension Parc Eco
- › Aménagement technopole zone de la Malboire
- › Reconstruction parc des expositions
- › Reconstruction pépinière d'entreprises
- › Extension Loco numérique



## → La formation et l'enseignement supérieur pour accompagner l'émergence de nouveaux emplois

L'Agglomération souhaite disposer d'une offre suffisante, adaptée et diversifiée d'enseignement supérieur. C'est l'objectif principal de son Schéma de développement de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SLESRI).

**Ville moyenne universitaire, avec un fort potentiel (6 086 étudiants), La Roche sur Yon doit :**

- › opérer des choix stratégiques en relation avec les qualités et le potentiel de son territoire
- › peser dans la décision pour le détachement ou la création de ces formations, en tenant compte de ses spécificités territoriales
- › et accompagner ainsi l'émergence de nouveaux emplois.

### OPÉRATIONS STRUCTURANTES PROPOSÉES AU PPI 2021-2026

- › Extension de l'IUT (livraison 2021), intégrant des espaces dédiés à la recherche (laboratoire CBAC), des locaux plus adaptés au déploiement de Polytech (ouverture de la 5<sup>e</sup> année pour la rentrée 2019/2020)
- › Déploiement des infrastructures communicantes et collaboratives (ICC)
- › Extension du Centre universitaire départemental (CUD) pour l'accueil de nouvelles formations bac+5 et pour les services du CROUS (logements/RU).
- › Forums et actions de proximité sur l'emploi
- › Mise en place de l'Observatoire du logement des étudiants et soutien et accompagnement à la réalisation de logements à destination des étudiants

### OBJECTIFS

L'objectif à l'horizon 2030 est de :

- › s'approcher des 10 000 étudiants
- › renforcer l'attractivité et la distinction du pôle universitaire yonnais en s'appuyant sur trois filières d'excellence, le droit-trilingue/ droit international, la robotique et le génie de l'environnement.

## → Accompagner l'Économie sociale et solidaire et l'insertion professionnelle

Sur le territoire de La Roche sur Yon Agglomération, plus d'un emploi salarié sur quatre relève d'une "entreprise" de l'Économie sociale et solidaire contre une moyenne nationale d'1 sur 8.

### Pourquoi mettre en place une politique en faveur de l'ESS ?

L'Économie sociale et solidaire conjugue développement économique et aspirations sociales, autonomie et solidarités. Sur les territoires, elle développe un modèle "inclusif" qui crée des emplois "non délocalisables" et produit du lien social (par exemple en réinsérant, grâce au travail, des personnes éloignées de l'emploi, en développant des services de proximité dans les territoires...). Face à la crise, les entreprises de l'Économie sociale et solidaire ont mieux résisté, même si aujourd'hui l'emploi associatif commence à être fragilisé.

L'une des dimensions souvent méconnues de l'Économie sociale et solidaire est sa capacité d'innovation économique et sociale : nouveaux services, nouveaux métiers, nouvelles formes de gouvernance... Elle est pionnière dans les modes de faire : dans les filières de recyclage, dans la production et distribution agricole (bio, agriculture paysanne, circuits courts...), dans la transition énergétique (lutte contre la précarité énergétique, mobilité durable...).

### OBJECTIFS

Pour favoriser le développement de l'Économie sociale et solidaire, il s'agira de :

- › favoriser le changement d'échelle et aider un certain nombre d'associations à pérenniser leurs activités
- › informer sur la manière de transmettre et de se transformer sous format coopératif : SCOP (Société coopérative et participative), SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)
- › sensibiliser sur le fait de coopérer, mutualiser, fusionner...
- › constituer des plans d'affaires autour des filières de Silver économie et d'Économie circulaire et conjuguer économie classique et ESS au sein de Pôles territoriaux de coopération économique

### OPÉRATIONS STRUCTURANTES PROPOSÉES AU PPI 2021-2026

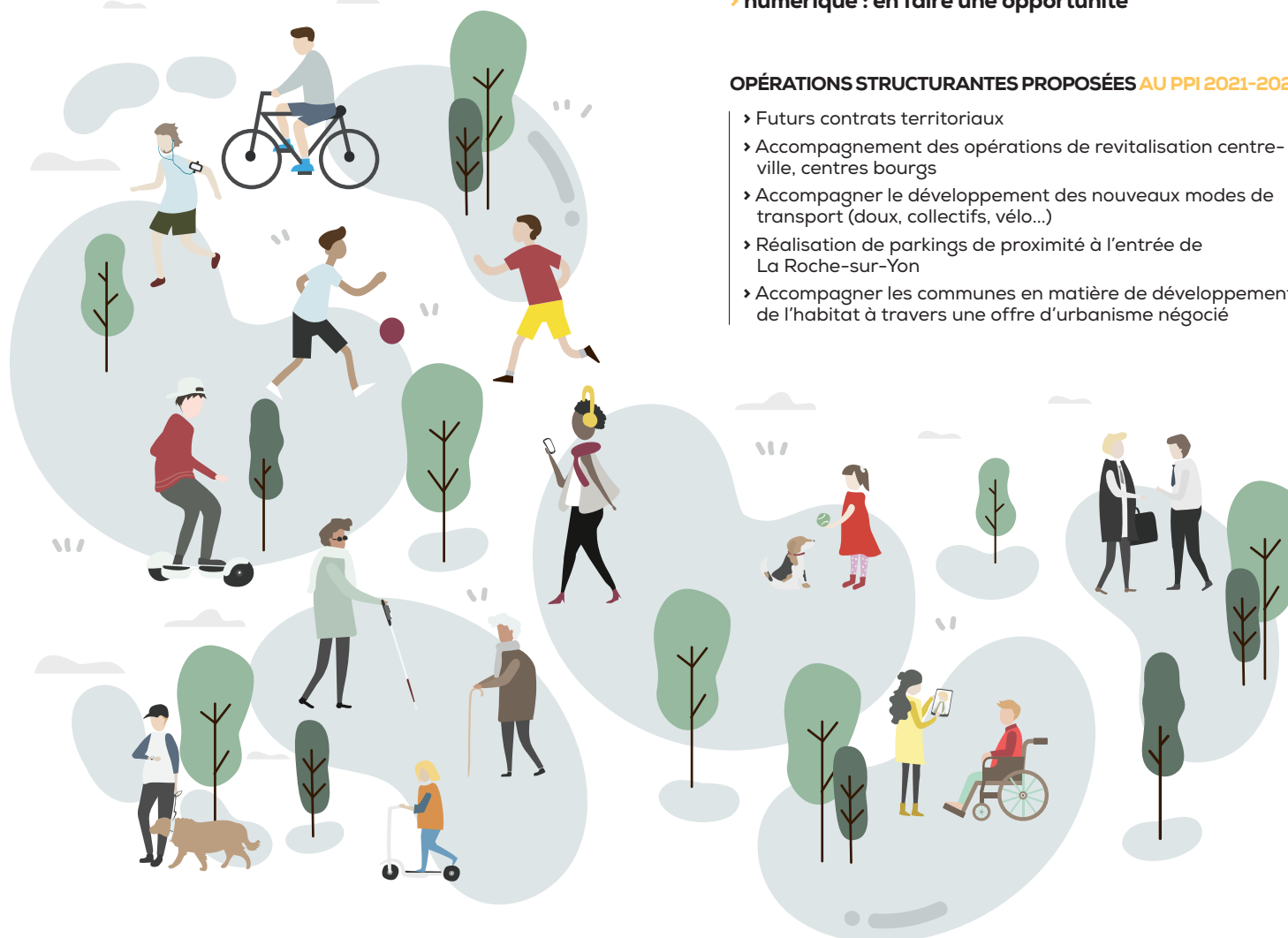
- › Poursuite PLIE, chantiers, clauses sociales
- › Accompagner le développement du pôle de Beautour et de son délégataire Le Potager Extraordinaire (groupe SOLTISS)
- › Organiser, structurer, accompagner les champs émergents de l'Économie sociale et solidaire afin de trouver un équilibre entre participation à l'intérêt général et développement d'un modèle économique propre.

## OBJECTIFS

1. Réaffirmer l'attractivité stratégique de la ville centre en **redynamisant son cœur de ville**
2. Préserver et garantir **des cœurs de bourg vivants**, naturels et conviviaux, faciles à vivre
3. **Maîtriser l'étalement urbain** par une offre de logements adaptés et de qualité
4. Systématiser la **dimension intergénérationnelle** dans nos espaces publics, garante de mixité et de convivialité
5. Réinventer la mobilité au quotidien pour permettre à chacun de **moins prendre sa voiture (schéma de liaisons douces)**
6. **Repenser ensemble le commerce** et le service de proximité
7. **Faire du numérique une opportunité et non une source d'exclusion**

## RÉALISATIONS PHARES 2014-2020

- › **Opérations de requalification urbaine et création d'équipements structurants** dans la majorité des communes.
- › Développement de la **Smart City**
- › **Plan global de déplacements (PGD) 2015-2025**
- › **6<sup>e</sup> Plan local de l'habitat (PLH) 2017-2022**
- › **Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)** afin d'inciter à la rénovation, l'amélioration et l'adaptation des logements et d'accompagner les propriétaires
- › Études de repérage et d'identification des **gisements fonciers** à l'échelle de l'agglomération, des **copropriétés** et mise en place d'un **observatoire du logement des étudiants**
- › Nouvelle **résidence étudiante** gérée par le CROUS (résidence Alpha City quartier de la gare)
- › **Convention intercommunale d'attribution des logements sociaux** qui fixe les objectifs en matière de peuplement à l'échelle territoriale et qui a pour objectif d'assurer l'accès aux logements des ménages aux ressources modestes et publics reconnus prioritaires
- › Révision du **Schéma de cohérence territoriale (SCOT)**
- › **Démarches de contractualisation** : Contrat de ruralités, Contrat Vendée territoires, Contrat de territoires Région, Action Cœur de ville.



## → Redynamiser les centralités : les cœurs de bourg

Ce chantier répond à des enjeux forts et multidimensionnels pour favoriser l'équilibre et le maillage territorial et prévenir l'isolement (aînés) et l'exclusion sociale :

- › **veiller à la mixité générationnelle, sociale et fonctionnelle** des cœurs de bourg : habitat/activités commerciales et services de proximité/loisirs
- › **soutenir les commerces de proximité**, gages incontournables de la vitalité des cœurs de bourg
- › **convivialité** pour un sens, un rôle, une vie retrouvée des espaces publics centraux. En respectant et en s'adaptant au rythme de vie de chaque usager : les temps des enfants, des parents, des actifs, des retraités...
- › **densifier et rendre attractifs les cœurs de bourg pour lutter contre l'étalement urbain**
- › **développer la mobilité de proximité dans les déplacements du quotidien**
- › **numérique : en faire une opportunité**

## OPÉRATIONS STRUCTURANTES PROPOSÉES AU PPI 2021-2026

- › Futurs contrats territoriaux
- › Accompagnement des opérations de revitalisation centre-ville, centres bourgs
- › Accompagner le développement des nouveaux modes de transport (doux, collectifs, vélo...)
- › Réalisation de parkings de proximité à l'entrée de La Roche-sur-Yon
- › Accompagner les communes en matière de développement de l'habitat à travers une offre d'urbanisme négocié

## OBJECTIFS

- › **Imaginer la mise en place de projets de services relevant de l'innovation sociale, des projets d'échanges de services, solidaires, intergénérationnels et participant du quotidien, pilotés ou initialisés par la collectivité mais participatifs, fédérant usagers et habitants des cœurs de bourg.**

Par exemple :

- **pédibus** pour accompagner les enfants dans leurs déplacements quotidiens scolaires et extra-scolaires
- **accueil**, de type informel et gracieux, des enfants ne relevant plus de l'accueil de la Petite enfance (en veillant à ne pas déstabiliser pour autant le segment d'emploi des assistantes maternelles agréées accueillant aussi sur les temps péri et extra-scolaires)
- **au-delà de Solidar'Yon** : organisation d'un système de livraison gracieuse de courses faites en grande surface hors cœur de bourg, à des habitants du centre bourg
- **soutien au commerce de proximité** dans les cœurs de bourg : aider à la rénovation de locaux, encourager au développement de projets multiservices adaptés aux besoins et au rythme de la population et privilégiant les circuits courts.

- › **En terme de gouvernance : développer une expertise communautaire en innovation sociale "Cœur de bourg". Animée par l'Agglo et mise à disposition des communes, celle-ci permettrait une intervention à la carte tenant compte des spécificités communales ou des quartiers.**

**Une approche transversale** réunissant tous les acteurs sur toutes les thématiques, animée par l'Agglomération.

- › La redynamisation de Cœurs de bourg participe à la **reconquête du foncier**. Se projeter, c'est essayer d'avoir une image dans le temps des besoins fonciers pour **lutter contre l'étalement urbain et préserver les espaces agricoles, tout en répondant à la croissance démographique et économique de ce territoire attractif :**

- densifier les zones d'habitat pour limiter la consommation foncière
- éviter le mitage
- exploiter les coupures dans la trame urbaine pour développer des projets de loisirs et de tourisme...



## OBJECTIFS

1. Réaffirmer nos valeurs d'entraide et de coopération au nom **des solidarités et de la cohésion sociale**
2. Adapter notre Agglo au **grand âge et à la dépendance**
3. Garantir **l'égalité des chances entre jeunes** et lutter contre les **déséquilibres territoriaux et sociaux**
4. Faire de la **santé** une priorité transversale à toutes les politiques publiques
5. Garantir un accès large aux **sports**, à la **culture** et aux **loisirs** comme moteur de la cohésion sociale
6. Devenir un **territoire de l'engagement** de chacun (associations, entreprises, collectifs...)

## RÉALISATIONS PHARES 2014-2020

- › Démarche transversale Ville amie des aînés (VADA)
- › Actions pour la prévention de la perte d'autonomie
- › Pour le grand âge, expérimentation de l'EHPAD de demain avec notamment
  - des animations aux seniors vivant à domicile,
  - une politique d'admission en établissement de qualité,
  - l'adaptation et la sécurisation des bâtiments pour répondre aux besoins en matière de dépendance.
- › Pour l'accessibilité : élaboration des Agendas d'accessibilité programmée (AD'AP) pour rendre accessibles tous les établissements recevant du public et le réseau urbain de transport public, d'ici 2023.
- › Signature du nouveau CLS (Contrat local de santé) avec l'ARS
- › Pour l'accès aux soins : ouverture d'un Centre municipal de santé dans le quartier de La Généraudière, des Maisons de santé pluri-professionnelles des Forges et de Ramon
- › Création d'un Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie, financé par des certificats d'économie d'énergie et dédié à la lutte contre la précarité énergétique
- › Nouveau Contrat de ville 2015-2020 pour les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.
- › Pour la Petite enfance : maintien d'une offre de qualité, adaptée et équilibrée sur le territoire :
  - Nouveau multiaccueil la Farandole à Dompierre-sur-Yon et les Girafons (ex-Bacqu'à Sable - 72 places)
  - Extension du multiaccueil des Oursons à Mouilleron-le-Captif
  - Extension de l'activité de la Ronde sur Venansault, Rives de l'Yon et La Ferrière
  - Semaine d'éveil culturel "Enfan'art", éveil à la culture, à l'art, à l'esthétique, à la nature
- › Culture et sport :
  - réalisation du CYEL (Centre yonnais d'expression libre)
  - réseau de lecture publique (mise en réseau des 17 médiathèques)
  - appui au sport de haut niveau (exemple : la halle des sports des Oudairies)
  - mutualisation de l'usage des équipements sportifs

## → Faire face aux enjeux du grand âge et de la dépendance

Il s'agira de porter une stratégie territoriale du bien vieillir à l'échelle de l'agglomération et d'y associer toutes les parties prenantes : hébergements collectifs et logements adaptés pour le maintien à domicile, services, accompagnements, préventions, animations...

Si les tendances démographiques actuelles se poursuivent, le territoire agglo-yonnais franchirait les 100 000 habitants vers 2023 et la population agglo-yonnaise augmenterait de 20 % d'ici 2050 (112 000 habitants). Dans ce contexte, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pourrait doubler passant de 15 000 à 30 000, de même que leur proportion dans l'ensemble de la population pourrait alors augmenter de 70 % (en passant de 16 % à 27 %).

La question du grand âge et de la dépendance représente donc un défi majeur en matière d'innovation sociale.

## OBJECTIFS

L'Agglomération dispose des champs de compétences pour traiter les problématiques émergentes en la matière : logements, hébergement, transports, économie, services.

Elle devra s'emparer pleinement du sujet pour une politique gérontologique communautaire globale travaillant sur toutes les dimensions de la problématique seniors (logements, hébergement Ehpad et résidence autonomie, services d'aide à la personne, portage de repas, transports, transports solidaires et plus globalement tout ce qui relève de la Silver économie) pour une diversification des modes d'accompagnement des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

## OPÉRATIONS STRUCTURANTES PROPOSÉES AU PPI 2021-2026

- › Création d'un CIAS pour une politique gérontologique intercommunale ambitieuse et pertinente
- › Actions de maintien à domicile et soutien aux projets d'humanisation par la création de résidences dédiées
- › Complexe aquatique Arago
- › Salle de musiques actuelles (SMAC)
- › Réseau des médiathèques

## → Faire face aux enjeux démographiques des professions de santé

Il s'agira de contribuer à la stratégie globale, nationale, régionale et locale de l'ensemble des acteurs de la santé (professionnels, institutionnels) pour réduire les inégalités d'accès à la santé.

## OBJECTIFS

La Roche-sur-Yon Agglomération est légitime à agir dans tous les champs de la santé dès lors qu'ils touchent à la vie quotidienne et à la qualité de vie des agglo-yonnais. Privilégiant une approche transversale et multi partenariale, elle veillera à :

- › intégrer la promotion d'un environnement favorable à la santé et à la qualité de vie, dans toutes ses politiques locales : par exemple en réalisant une étude d'impact sur la santé dans les évaluations des nouveaux projets
- › mettre en œuvre le Contrat local de santé (CLS) nouvelle génération : transversalité
- › faire vivre la démocratie sanitaire et favoriser l'implication des usagers dans les réflexions
- › poursuivre les efforts pour l'éducation, la formation, l'information des usagers
- › continuer de développer l'attractivité du territoire pour attirer les professionnels de santé, notamment les jeunes, et ainsi favoriser leur installation professionnelle et résidentielle sur le territoire

## Par exemple :

- › soutien à la création de locaux professionnels pour favoriser un exercice de groupe
- › être force de proposition, soutenir les actions innovantes visant à favoriser l'accès aux études de santé des jeunes agglo-yonnais, plus enclins à venir s'installer sur le territoire

## OPÉRATIONS STRUCTURANTES PROPOSÉES AU PPI 2021-2026

- › 3<sup>e</sup> Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) sur La Roche-sur-Yon
- › Création d'une pépinière médicale
- › Accompagner le Centre hospitalier départemental dans sa politique d'attractivité pour les internes en médecine





# L'Agglo, capitale de la transition écologique

## OBJECTIFS

1. Habiter un territoire **sobre en énergie, producteur d'énergies renouvelables** et engagé dans la transition énergétique
2. **Bien nourrir** notre population par une **alimentation de qualité et de proximité**
3. **Promouvoir un mode de vie, une production et une consommation responsables**
4. **Préserver notre biodiversité et nos écosystèmes naturels**

## RÉALISATIONS PHARES 2014-2020

- › **Schémas directeurs sur la politique de l'eau** (assainissement, eau potable, eaux pluviales, rivières) en lien avec les différentes prises de compétences (eau potable, eaux pluviales, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI))
- › Elaboration du **PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial)
- › **Écoquartier** et intégration d'une **approche environnementale** dans les opérations d'aménagement
- › **Centre Beautour** : Centre régional de découverte de la biodiversité, de rencontre et d'échanges pour comprendre le fonctionnement et les enjeux de la préservation de l'environnement

## → Faire face à la nécessaire transition écologique

Mettre en œuvre le Plan climat air énergie territorial approuvé mi-2019 en veillant à y impliquer les habitants et l'ensemble des usagers, en particulier les jeunes.

### LE PCAET S'ORGANISE AUTOUR DE 5 GRANDS AXES :

- 1 **Transition écologique et énergétique** - Développement des énergies renouvelables et réduction des consommations énergétiques, sensibilisation des populations.
- 2 **Choix d'aménagement** pour des bâtiments/logements adaptés, moins consommateurs d'énergie et producteurs d'énergie.
- 3 **Une mobilité durable** pour mieux se déplacer mieux.
- 4 Mise en réseau des acteurs économiques pour aller **vers une Économie locale sociale et solidaire**.
- 5 **Démarche pour une alimentation de qualité et locale** favorisant les circuits courts et adaptation de l'agriculture.

## → La sensibilisation des habitants et l'accompagnement au changement

Enjeu majeur du PCAET : passer de la prise de conscience à l'accompagnement des initiatives citoyennes.

## OBJECTIFS

- › **Sensibiliser et encourager les changements de comportements** : avec les défis (énergie positive, zéro déchet...), les actions de communication, la sensibilisation dans les écoles sur le changement climatique (poursuite action du Pays), **sensibiliser les populations sur la biodiversité en s'appuyant sur les acteurs du territoire** (Maison des libellules, Potager Extraordinaire, associations d'éducation à l'environnement...).
- › **Capitaliser sur les actions et expériences existantes** (sur la biodiversité avec les scolaires, replantation de haies, sur les sciences participatives...),  **rapprocher les citoyens du monde agricole et économique**.
- › **Accompagner le développement de projets citoyens en lien avec le climat et les énergies renouvelables** : organisation de réunions d'information, prise en compte dans les enveloppes de quartier...

## → Transition énergétique : de la réduction des consommations à la production d'énergies renouvelables (mix énergétique)

### OBJECTIFS

- › **Développement de l'exemplarité des collectivités** (sobriété et efficacité) :
  - des bâtiments publics : faire connaître les évolutions et les gains obtenus, les actions de construction/rénovation en terme de chauffage et d'isolation, tendre vers des niveaux supérieurs
  - de l'éclairage public : faire connaître les actions engagées par les communes en faveur des économies d'énergie et faire le lien avec la trame noire
  - du parc de véhicules (motorisations alternatives) : faire connaître la situation sur la mobilité, vis-à-vis des changements de motorisation et carburants
  - développer les énergies renouvelables : faire connaître la production de tout type d'ENR sur l'Agglomération : par les collectivités sur leurs bâtis publics (PV), par Vendée Energie (centres enfouissement), et sur les projets en cours (Arago).
- › **Vers un mix énergétique du territoire** :
  - étude (portée par le Sydev) sur les potentialités du territoire en terme d'ENR
  - favoriser le développement des installations solaires
  - études de faisabilité pour développer les ENR : méthanisation, éolien, bois énergie, hydrogène
  - faire connaître et accompagner le développement des ENR par le monde agricole
  - sensibiliser les élus, acteurs locaux et habitants sur les ENR

## → Pour une alimentation locale, durable et de qualité, favorisant les circuits courts : vers un Programme alimentaire territorial

Poursuivre le développement d'une alimentation de qualité et de proximité dans la restauration collective.

### OBJECTIFS

- › Tendre vers un Programme alimentaire territorial (PAT)
- › Développer une politique publique forte et volontariste : faire connaître les actions et savoir-faire de la cuisine centrale, l'utilisation de produits locaux de qualité environnementale et/ou bio ou raisonnée, la suppression des plastiques dans les restaurants scolaires...
- › Sensibiliser tous les acteurs : agriculteurs, communes, scolaires, grand public sur ces questions environnementales, alimentation, santé
- › Poursuivre l'apprentissage et l'éducation à une alimentation équilibrée et saine, et lutter contre le gaspillage alimentaire
- › Faire du centre Beautour une référence en matière de changement alimentaire : potager, animations, ateliers, conférences, partenariats associatifs...

### OPÉRATIONS STRUCTURANTES PROPOSÉES AU PPI 2021-2026

- › Éco-recyclerie
- › Projets producteurs d'énergie renouvelable
- › Requalification de la cuisine centrale La Roche-sur-Yon
- › Plan alimentaire territorial (PAT)
- › Le développement du pôle biodiversité cultivée de Beautour
- › Nouveau projet de la Maison des libellules fondé sur une approche de la biodiversité naturelle (vallée de l'Yon)



# L'Agglo, capitale à toutes les échelles

## OBJECTIFS

1. Faire vivre le **profil de coopération** entre l'Agglo et les communes membres, au nom d'un avenir commun
2. Impliquer les habitants par une **démarche globale de participation**
3. Concevoir un modèle de coopération efficace avec **les territoires voisins**
4. Promouvoir **l'identité et la notoriété** du territoire à l'échelle de l'Agglo, en Vendée et au-delà

## RÉALISATIONS PHARES 2014-2020

- › **Schéma de mutualisation de l'administration**
- › Charte de la gouvernance et **pacte fiscal et financier**
- › Communication mutualisée avec un **site internet mutualisé Ville-Agglo**
- › **Hôtel de Ville et d'Agglomération**
- › **Offre de service informatique mutualisée**
- › **Espaces publics :**
  - Missions d'ingénierie auprès des communes pour la qualité des espaces publics
  - Atelier de co-construction avec les riverains concernés pour tout projet de requalification
  - Mise en valeur des espaces publics (entrée de ville, centre-ville, polarités secondaires)
- › **Pour l'accompagnement des communes en matière d'urbanisme :**
  - prestations pour l'instruction des autorisations des droits des sols
  - accompagnement de certaines communes dans leur réflexion d'aménagement

## → Vers une gouvernance du territoire multidimensionnelle et transversale

### PARTICIPATION CITOYENNE

Un objectif commun se dégage : enrichir l'action publique par une implication du grand public "sur des projets précis, locaux et sur un temps court".

- › Un impératif pour contribuer à la reconnaissance de l'élu local : consulter → décider → rendre compte.
- › Des publics / ressources qui doivent être davantage associés : élèves, associations, entreprises, communes
- › Des éléments de notoriété à travailler : un visuel ou slogan fédérateur, une communication pédagogique adaptée à chaque âge, des permanences des services de l'Agglo dans les communes, une manifestation intercommunale pour rassembler

## OBJECTIFS

- › Impliquer les habitants (particulièrement les jeunes) par une **démarche globale de participation. Démarche collaborative et itérative pour rénover l'action publique** et mieux répondre aux attentes et expériences des habitants/usagers/bénéficiaires/citoyens
- › Développer le modèle de concertation éco-quartier sur l'ensemble des opérations d'aménagement de l'agglomération
- › Outiller les élus et services de l'Agglo et des communes (**formation en design de service public**)
- › **Partager les règles du jeu communes** en élaborant une **charte de la démocratie participative** : communication, consultation, co-construction, rôle de chaque instance, modalités de participation des habitants...

## → Coopération entre les communes et agglomération

La reconnaissance d'un intérêt commun et un sens du collectif, une gouvernance aujourd'hui apaisée et une volonté affirmée d'avancer ensemble.

- › Le projet de territoire nécessite une animation dans la durée, sur le long cours (nouveaux chantiers à approfondir, poursuite de la co-construction élus intercommunaux et communaux)
- › Un nécessaire accompagnement des communes pour traduire concrètement la coopération intercommunale : mise à disposition de l'expertise de l'Agglo, soutien à l'innovation, mutualisation des projets et des moyens.

## OBJECTIFS

- › **L'animation régulière de temps d'échanges, d'exploration et de co-construction** entre élus intercommunaux et communaux (retour d'expériences, visites de site, ateliers de travail)
- › **L'animation de réseaux d'agents des communes** : aménagement, restauration collective, services techniques et transition écologique...
- › **Une fonction d'expertise** Cœur de bourg animée par l'Agglo et mise à disposition des communes
- › **Finaliser la modernisation du réseau informatique centralisé** pour accueillir en toute sécurité les données des communes, définir une convention de services entre l'Agglomération et les communes et effectuer le raccordement des premières communes pilotes au réseau informatique centralisé

## → Coopération extraterritoriale : les relations demain entre l'Agglo et les territoires voisins

Le principe de l'ouverture du territoire agglo-yonnais vers d'autres territoires fait aujourd'hui consensus.

## OBJECTIFS

**Les formes de coopération territoriale envisageables sont multiples :**

- › coopération vendéenne pour traduire l'intérêt commun (axe Montaigu, Les Herbiers, Essarts en Bocage, Vie et Boulogne, La Mothe-Achard, Les Sables-d'Olonne, "croissant fertile" de la dynamique vendéenne)
  - › pôle métropolitain
  - › coopération avec d'autres villes moyennes au nom d'une opportunité de projets en commun ?
- Des coopérations pour développer des pôles d'animation, plutôt que des pôles de compétences, chacun conservant son indépendance.

## OPÉRATIONS STRUCTURANTES PROPOSÉES AU PPI 2021-2026

- › Poursuite de la réalisation de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération
- › Renouvellement de la Charte de gouvernance + Pacte fiscal et financier
- › Schéma de développement numérique
- › Favoriser le développement de **partenariats territoriaux thématiques au travers d'un cadre contractualisé**



2020  
2030

Animé par des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux forts, le projet de territoire des aggro-yonnais à l'horizon 2030 s'inscrit dans la continuité du projet de territoire 2015-2020.

Il permettra de relever les défis des dix prochaines années et d'engager ensemble, au niveau du territoire, les politiques publiques et actions qui conforteront demain la dynamique de notre territoire en termes de développement, unitaire et solidaire, et d'attractivité.

Loin d'être une démarche figée, le projet de territoire, ambitieux et dynamique, se devra de suivre et d'accompagner toutes les mutations à venir en lien avec les évolutions du territoire et du contexte, tant local qu'extra-territorial ou réglementaire.

Projet de territoire, projet des territoires et des communes, fort de la concertation ayant présidé à son élaboration, il est un document cadre que chacun pourra s'appropriier et adopter pour que chaque membre de l'agglomération s'y intègre et que rayonne l'identité aggro-yonnaise.



**Ry** La Roche-sur-Yon  
Agglomération  
Le cœur Vendée

## La Roche-sur-Yon Agglomération

Hôtel de Ville et d'Agglomération  
Place du Théâtre  
BP 829  
85021 La Roche-sur-Yon Cedex  
Tél. 02 51 47 47 47